

## **Plan de suivi de l'évaluation du département de science politique de l'ULB (2009) – addendum**

*Remarque liminaire : le présent document a été rédigé à la suite d'une demande exprimée par les experts et transmise par l'agence le 23 septembre 2013. Il vise à présenter de manière plus concise les avancées les plus significatives du plan d'action et de l'articulation de ce bilan avec le nouveau plan de suivi.*

### I. Avancées significatives reprises dans le plan d'action

1. L'une des préoccupations exprimées par l'équipe des experts en 2009 renvoyait au taux d'échec très important durant le premier cycle, en particulier en première année. Le département, avec l'appui de la Faculté, a lancé plusieurs initiatives visant, dans un premier temps, à mettre à jour les facteurs pouvant expliquer ce taux élevé d'échecs pour, dans un second, proposer un dispositif de coaching destiné aux étudiants en difficulté. Par ailleurs, une réflexion a été lancée avec les enseignants et assistants concernés pour favoriser la réussite. En ont résulté plusieurs mesures comme l'augmentation du nombre de groupes pour les séminaires de BA afin de diminuer la taille des groupes et assurer un suivi plus personnalisé, la réforme des cours d'histoire économique, d'introduction au droit et droit public, l'augmentation du nombre d'heures de cours pour l'enseignement des statistiques.

2. L'accueil, l'accompagnement et l'encadrement des étudiants ont été sensiblement améliorés grâce à la réorganisation des secrétariats, la désignation de nouveaux présidents de jury de cycle, la désignation de personnes responsables pour chaque filière d'enseignement et une politique proactive de communication mise au point par la Faculté des sciences sociales et politiques.

3. La connaissance des langues étrangères a continué à faire l'objet d'efforts substantiels tant de la part des enseignants en langue que de ceux qui ont contribué à la création du master « full English », au bon fonctionnement du bachelier bilingue et à la poursuite des échanges d'étudiants ERASMUS par la négociation de nouveaux accords avec des universités étrangères. De surcroît, tous les masters comptent désormais des cours dispensés en anglais. Une avancée qui a notamment été rendue possible par la politique de recrutement internationale du département

4. Sur le plan de l'innovation pédagogique, et en dépit des difficultés posées par le nombre important d'étudiants dans la plupart des cours, les étudiants peuvent désormais participer à des exercices de simulation de négociation soit dans le cadre d'un cours spécifique ou en-dehors de leur cursus mais en bénéficiant d'un encadrement académique et d'un soutien financier. Les voyages d'étude, les séminaires conjoints avec d'autres universités, l'introduction de supports visuels dans le cadre des cours (extraits de films, vidéos, podcasts,...) ont également participé au développement de nouvelles méthodes d'apprentissage. Enfin, un nouveau système d'évaluation des enseignements a été mis en place.

5. La question de la professionnalisation a été longuement discutée en département. La création d'un nouveau master en administration publique répond en partie à la critique qui avait été émise par les experts. En outre, la possibilité d'effectuer un stage ou un projet personnel a été reconnue comme une contribution essentielle à la professionnalisation de nos étudiants et introduite dans les finalités du deuxième cycle.

6. Les programmes de ces mêmes finalités ont tous été revus afin de leur conférer une identité plus forte et davantage en phase avec des secteurs spécifiques d'activités professionnelles.

L'atout que représente notre localisation géographique n'a pas été négligé, tant l'Institut d'études européennes que le département ont développé des projets tendant à le valoriser.

## II. Articulation entre le bilan et le nouveau plan de suivi

1. Si le coaching semble être un dispositif intéressant dans le cadre de la lutte contre l'échec, il ne répond pas à l'ensemble des problèmes évoqués par les enseignants, notamment lorsqu'ils concernent des lacunes importantes comme celles ayant trait à la connaissance du français, la capacité d'abstraction, de rédaction, d'argumentation ... raisons pour lesquelles, il conviendrait de prévoir des réponses plus adaptées et individualisées en proposant, voire en exigeant, des formations complémentaires.

2. Ce suivi plus individualisé se heurte cependant à la réalité du terrain : les salles de cours bondées et le nombre très élevé d'étudiants dans certains cours *ex cathedra* et séminaires. Un changement radical ne pourrait cependant avoir lieu sans l'apport de ressources complémentaires. Il est néanmoins possible d'envisager un certain nombre d'initiatives permettant de régler, en partie et à coûts constants, ces problèmes. Le département doit ainsi veiller à une répartition plus équitable des étudiants (notamment dans les séminaires et cours à option), voire à renégocier avec certaines facultés l'emprunt de ses cours. Il pourrait également faire davantage appel à des financements extérieurs et à des docteurs ayant une activité professionnelle hors de l'ULB mais désireux de contribuer à notre enseignement.

3. Le département entend poursuivre sa politique d'internationalisation et partant à garantir l'acquisition de compétences linguistiques par ses étudiants. Il doit cependant veiller à ce que l'apprentissage d'une langue ne se fasse pas aux dépens de la discipline. Dans cette optique, il s'engage à revoir régulièrement les accords passés avec les universités étrangères afin s'assurer de la qualité des cours suivis par nos étudiants et de l'adéquation de leur programme de cours avec leur spécialisation.

4. Le recours à des méthodes d'apprentissage plus diversifiées, les expériences d'évaluation continue ont introduit des distorsions importantes entre les enseignements, eu égard notamment au volume des travaux personnels requis et aux conditions d'évaluation. Dans ce contexte, il serait certainement judicieux de recourir de manière plus systématique à la coordination pédagogique afin d'harmoniser les exigences en termes de travaux personnels, de partager les nouvelles formules expérimentées par les enseignants et de répondre aux demandes et critiques exprimées par les étudiants.

5. Si l'introduction du stage est généralement considérée comme un élément important dans la formation de nos étudiants, à l'instar de leur fréquentation plus régulière du monde professionnel, il apparaît évident que ces formules ne peuvent produire les effets escomptés que si elles sont étroitement encadrées et supervisées par des membres du corps académique. De ce point de vue, le département s'engage à consacrer des ressources suffisantes pour garantir en amont la qualité des stages effectués par les étudiants et faire en sorte qu'ils représentent une réelle valeur ajoutée par rapport aux enseignements suivis dans les finalités qu'ils ont choisies.

6. Une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés tient aussi à la grande diversité/hétérogénéité de notre public. Sans vouloir remettre en cause cette ouverture et la « flexibilisation » des parcours, il conviendrait néanmoins d'être plus rigoureux dans la sélection des

étudiants en master afin que les enseignants du deuxième cycle puissent effectivement compter sur des acquis solides et, par conséquent, proposer des cours de spécialisation plus pointus et favoriser des conditions plus propices aux innovations pédagogiques.

Le département et l'IEE poursuivront leurs efforts communs pour proposer de nouveaux programmes destinés à des publics professionnels ou étudiants internationaux désireux de se voir offrir des formations de qualité sur des enjeux de gouvernance européenne et internationale, notamment avec ses partenaires privilégiés (Genève et Montréal).

\*

*Le nouveau plan de suivi se décline en trois axes et non plus six. Plusieurs raisons expliquent cette reconfiguration. La première relève d'une volonté de regrouper ce qui doit être pensé de manière conjointe (l'harmonisation des exigences pédagogiques qui pèsent sur les enseignants et du niveau de formation des étudiants). La deuxième se justifie par le fait que certains points, comme l'accueil des étudiants, relève plus de la politique facultaire que de celle du département. Enfin, l'objectif consistant à mieux préparer nos étudiants à l'entrée sur le marché du travail implique de poursuivre les efforts consentis sur le plan de la professionnalisation, de l'internationalisation et de l'innovation, autant de points qui étaient auparavant traités dans des axes différents.*

**Calendrier et plan de suivi cursus "sciences politiques"**

<b>Axe 1 : harmoniser les niveaux de formation des étudiants et les exigences pédagogiques</b>						
Recommandation /Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéance(s)	Résultat(s) attendu(s)
Proposer un suivi individualisé en fonction du niveau des étudiants (et de leurs lacunes).	Suggérer des remédiations ou des formations complémentaires (notamment en langue française et en langue étrangère)/encourager les étudiants à fréquenter les permanences organisées par les enseignants sur une base régulière.	moyenne	département et faculté (avec aide des services centraux compétents)	en cours	2 ans	Responsabilisation des étudiants dès le début du cursus, amélioration de la motivation grâce à un suivi plus personnalisé et, du même coup, réduction probable du taux d'échec.
Sélectionner rigoureusement les étudiants qui n'ont pas un accès inconditionnel à nos masters.	Prévoir un programme de cours prérequis plus exigeant et plus détaillé.	haute	département, la responsabilité dans la mise en œuvre échouant aux présidents de jury qui ont en charge les dossiers d'admission	en cours	1 an	Sélection plus rigoureuse permettant d'éviter les distorsions trop importantes entre étudiants en fonction de leur parcours antérieur, une réforme qui devrait faciliter le travail des enseignants et assurer un niveau plus satisfaisant dans l'apprentissage.
Tendre vers une plus grande harmonisation des modes d'évaluation et des exigences entre les enseignants	Consacrer plus de temps (en coordination pédagogique) à la discussion sur les contenus des cours et aux méthodes d'enseignement et d'évaluation.	très haute	président du département et corps académique dans son ensemble	en cours	2 ans	Confrontés à des niveaux d'exigence plus harmonisés, les étudiants devraient être familiarisés plus rapidement aux méthodes du travail universitaire. Les enseignants seraient aussi plus enclins à tenir compte de ce que font leurs collègues et à expérimenter des formules d'apprentissage et d'évaluation plus innovantes.
Harmoniser les exigences relatives aux travaux personnels	Veiller à superviser plus étroitement les travaux personnels (suivi et évaluation continue)	haute	coordination pédagogique		2 ans	Harmoniser les exigences en termes de quantité et de qualité du travail produit et assurer une évaluation plus fine de ceux-ci.
<b>Axe 2 : améliorer l'encadrement des étudiants</b>						
Recommandation /Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéance(s)	Résultat(s) attendu(s)
réduire la taille des cours ex cathedra et des séminaires	Renégocier les arrangements avec les autres facultés et les emprunts de cours.	très haute	président du département	en cours	5 ans	Assurer une plus grande réciprocité entre facultés et faire en sorte de diminuer le nombre d'étudiants dans les cours généraux et spécialisés.
	Répartir plus équitablement les étudiants dans les différents séminaires proposés en option.	très haute	coordination pédagogique	en cours	1 an	Généraliser la pratique de présentation générale de l'offre de séminaires et prévoir des plafonds (y compris pour les mémoires) par enseignant.
	Confier certains enseignements à des docteurs en science politique ayant un emploi hors de l'université permettrait d'augmenter l'offre de séminaires spécialisés.	haute	faculté	en cours	5 ans	diminuer le nombre d'étudiants par groupe/classe grâce au recrutement de nouveaux collaborateurs
	Poursuivre les efforts entrepris dans la création de chaires sur fonds extérieurs.	haute	faculté	en cours	5 ans	Comblent certaines lacunes dans l'offre de cours spécialisés et offrir un panel plus varié de compétences afin de mieux suivre les étudiants dans leur parcours individuel.
<b>Axe 3 : mieux préparer nos étudiants à l'entrée sur le marché du travail</b>						
Recommandation /Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéance(s)	Résultat(s) attendu(s)
insister davantage sur les capacités de rédaction et d'argumentation	Prévoir la remise de travaux écrits sur une base plus régulière et des présentations orales.	haute	corps académique	en cours	5 ans	Amélioration des compétences requises et valorisées par les employeurs potentiels.
poursuivre les efforts de liaison avec le monde professionnel	Veiller à superviser plus étroitement les stages et les projets personnels; multiplier les invitations de professionnels dans les cours et séminaires.	très haute	Responsable(s) des stages et projets personnels ; corps enseignant pour le second volet	en cours	5 ans	Conscientisation accrue des exigences du monde du travail et des répertoires d'action.
favoriser la mobilité internationale	Sélectionner rigoureusement les universités partenaires.	très haute	département et faculté	en cours	3 ans	Augmenter les opportunités de recrutement de nos étudiants en sélectionnant des destinations qui leur permettent effectivement de valoriser leurs acquis.